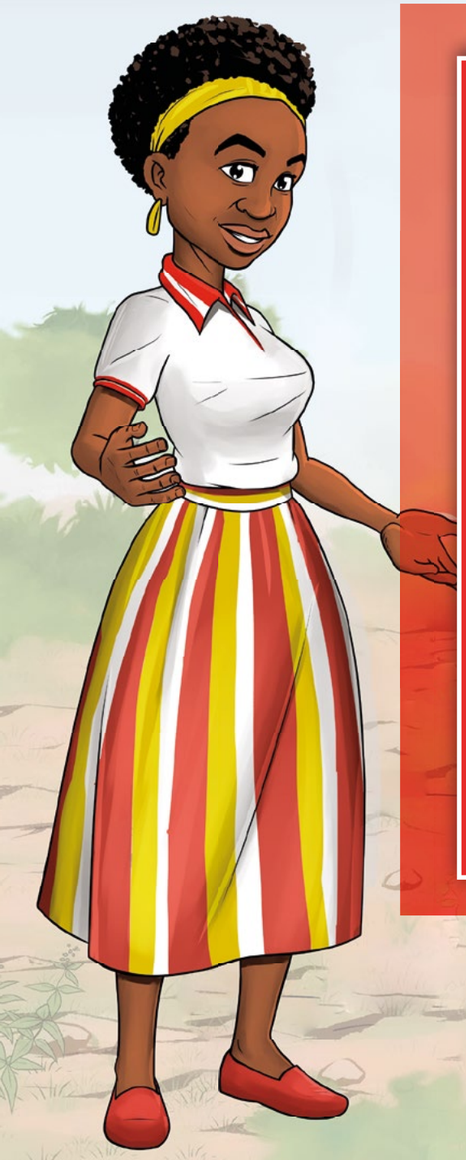
coopération allemande
DEUTSCHE ZUSAMMENARBEIT



BOITE A IMAGES

LOI 034/2009

CHARTE FONCIÈRE LOCALE, INSTRUMENT JURIDIQUE DE SÉCURISATION FONCIÈRE, DE GESTION DES RESSOURCES NATURELLES ET DE COHÉSION SOCIALE



giz Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

LOI 034/2009 : PORTANT REGIME FONCIER RURAL ET SES INNOVATIONS MAJEURES

Avec l'appui de coopération allemande DEUTSCHE ZUSAMMENARBEIT

giz Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH



CHARTE FONCIÈRE LOCALE

Avec l'appui de
coopération allemande
DEUTSCHE ZUSAMMENARBEIT
giz Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (IIZ) GmbH

Définition de la Charte Foncière Locale

La Charte Foncière Locale (CFL) est une convention foncière locale inspirée des coutumes, usages ou pratiques fonciers locaux, élaborés au niveau local et visant dans le cadre de l'application de la loi N°034-2009/AN portant régime foncier rural, à prendre en considération la diversité des contextes écologiques, économiques, sociaux et culturels en milieu rural.

LOI 034/2009 : PORTANT REGIME FONCIER RURAL ET SES INNOVATIONS MAJEURES

Avec l'appui de
coopération allemande
DEUTSCHE ZUSAMMENARBEIT

giz Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH



IMAGE | 02

Avec l'appui de
coopération allemande
DEUTSCHE ZUSAMMENARBEIT
giz Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (IIZ) GmbH

Les étapes d'élaboration d'une Charte Foncière Locale

La mise en place d'un comité d'initiative

Le comité d'initiative est un acteur clé dans le processus d'élaboration de la charte foncière locale, veillant à ce que les décisions prises soient équilibrées, participatives et adaptées aux réalités du terrain. Le comité d'initiative est constitué de représentant˙e˙s des différents groupes socioprofessionnels concernés par la gestion foncière locale. Cela peut inclure des agriculteur˙rice˙s, des pasteurs, des femmes, des jeunes, des chefs coutumiers, des responsables religieux, etc. L'objectif est d'avoir une représentation équilibrée de tous les acteurs et actrices impliqué˙e˙s dans l'utilisation des terres rurales.

Le comité d'initiative garantit que la charte foncière reflète les besoins et les réalités locales. Il permet d'éviter que des décisions soient prises de manière unilatérale sans tenir compte des intérêts de tous les acteur˙rice˙s.

En impliquant activement les populations locales, le comité favorise l'appropriation collective de la charte et sa mise en œuvre effective.

LOI 034/2009 : PORTANT REGIME FONCIER RURAL ET SES INNOVATIONS MAJEURES

Avec l'appui de
coopération allemande
DEUTSCHE ZUSAMMENARBEIT

giz Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH



IMAGE | 03

Avec l'appui de
coopération allemande
DEUTSCHE ZUSAMMENARBEIT
giz Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (IZ) GmbH

Les étapes d'élaboration d'une Charte Foncière Locale

L'organisation d'une assemblée villageoise d'information / sensibilisation et formation des acteurs et actrices

L'organisation d'une assemblée villageoise pour l'information, la sensibilisation et la formation des acteurs et actrices est un processus essentiel dans la mise en place de mécanismes participatifs et de régulation au niveau local. Elle est un espace où les acteurs et actrices peuvent discuter, débattre et prendre des décisions collectives concernant la gestion foncière locale.

Elle implique la mobilisation des acteurs et actrices locaux˙le, la sensibilisation à l'importance de la participation et la formation pour renforcer les capacités des participant˙e˙s. Ces efforts contribuent à une meilleure gouvernance foncière.

La réalisation d'un diagnostic de la problématique

Un diagnostic de la problématique foncière permet de mieux comprendre les enjeux locaux et d'orienter les politiques et les actions vers une gestion plus équitable et durable des terres. Il prend en compte le contexte local, les objectifs visés par le diagnostic, la collecte et l'analyse des données, et enfin la consultation des parties prenantes et l'identification des solutions.

LOI 034/2009 : PORTANT REGIME FONCIER RURAL ET SES INNOVATIONS MAJEURES

Avec l'appui de
coopération allemande
DEUTSCHE ZUSAMMENARBEIT

giz Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH



IMAGE | 04

Avec l'appui de
coopération allemande
DEUTSCHE ZUSAMMENARBEIT
giz Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (IZ) GmbH

Les étapes d'élaboration d'une Charte Foncière Locale

La négociation et l'adoption des règles en assemblée villageoise

Le comité d'initiative facilite la négociation et l'adoption des règles foncières au niveau local. La négociation est le cadre de discussion des règles foncières avec consensus. Après cette étape de négociation, une assemblée villageoise est convoquée pour examiner et adopter la charte foncière locale.

LOI 034/2009 : PORTANT REGIME FONCIER RURAL ET SES INNOVATIONS MAJEURES

Avec l'appui de
coopération allemande
DEUTSCHE ZUSAMMENARBEIT

giz Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH



Avec l'appui de
coopération allemande
DEUTSCHE ZUSAMMENARBEIT
giz Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (IZ) GmbH

Les étapes d'élaboration d'une Charte Foncière Locale

La validation par le conseil municipal/de délégation

Après l'assemblée villageoise, le projet de charte est finalisé en tenant compte des contributions et des décisions prises. Le projet est ensuite soumis au conseil municipal ou à la délégation pour validation. Il examine le projet de charte, délibèrent sur son contenu, sa conformité avec la loi et son impact sur la gestion foncière locale.

L'inscription de la CFL sur le registre des CFL tenu par l'agent domanial

L'inscription de la charte foncière locale au registre est essentielle pour sa reconnaissance officielle et sa mise en application. Elle confère à la charte une valeur juridique et permet de garantir la sécurité foncière.

Mise en œuvre des Chartes Foncières Focales

L'application des CFL est assurée par le Conseil Villageois de Développement (CVD). Le SFR et les Services Techniques Déconcentrés (STD) de l'Etat assistent les CVD et les CFV dans l'application des CFL. Toutefois il peut être mis en place de concert avec les différent˙e˙s acteur˙rice˙s un comité de gestion et/ou de suivi pour soutenir une mise en œuvre plus effective sur le terrain.

Aussi un plan d'action déclinant les principaux axes et stratégies de mise en œuvre doit accompagner les CFL pour affiner leur opérationnalité.

Révision des Chartes Foncières Locales

Les CFL sont évolutives et peuvent être révisées si le besoin s'impose. La révision se fait conformément aux dispositions du décret N° 2010-400/ PRES/PM/MAHRH/ MRA/ MECV/ MEF/ MATD du 29 juillet 2010 portant modalités d'élaboration et de validation des Chartes Foncières Locales.